

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon tenue le lundi 26 mars 2012 à 19h00 en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents les conseillers Ronald Critchley, Bruno Latreille, Nadia Debbabi et Claude Racine formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Stéphane Gendron.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale de la Ville et Denyse Jeanneau, greffière.

Sont absents : les conseillers Joffre L'Heureux Jr et Robert Vaillancourt.

Constatation du quorum et ouverture de la séance.

Après la constatation du quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du lundi 26 mars 2012 à 19 h 45.

Lecture et adoption de l'ordre du jour



Ville de Huntingdon

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Point d'information : Poursuites judiciaires;
- D) Point d'information : compostage;
- E) Appui et présentation Pacte rural;
- F) Présentation soccer;
- G) Résolution - Autoriser un financement à court terme d'un montant de 599 000 \$ pour une durée de 12 mois à la Caisse Desjardins;
- H) Résolution - Mandater le Ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19);
- I) Avis de motion – Règlement décrétant une dépense de 400 000 \$ et un emprunt de 400 000 \$ pour les travaux de réhabilitation environnementale dans une partie d'un bâtiment industriel situé au 142, Route 202 à Huntingdon;
- J) Résolution – Embauche - emploi;
- K) Résolution - Nominations des membres du conseil;
- L) Période de questions du public;

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

12-03-26-2862

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du lundi 26 mars 2012 tel que lu par monsieur le maire avec le report du point suivant :

E) Appui et présentation Pacte rural.

Adopté

Point d'information : Poursuites judiciaires

Poursuite criminelle : Le maire informe le conseil du suivi de la poursuite judiciaire contre le citoyen qui a inséré de la colle dans les serrures extérieures de l'édifice municipal au mois de janvier 2012.

Ordonnance de nettoyage : la Ville devra procéder au nettoyage du terrain de l'immeuble du 4, rue Baird puisque le propriétaire n'a pas procédé aux travaux.

Requête en nullité : nullité du règlement # 256-2012 concernant l'établissement d'un parc linéaire, adopté par la MRC le Haut-Saint-Laurent le 8 février 2012.

Point d'information : compostage

La Ville a transmis des appels d'offres sur invitation pour l'achat de bacs de compostage. Les soumissions seront ouvertes publiquement le jeudi 5 avril 2012.

Présentation soccer

Un responsable pour les activités de soccer et du camp de jour de la Ville sera rencontré prochainement. Les activités seront coordonnées en collaboration avec l'école Arthur-Pigeon.

Autoriser un financement à court terme d'un montant de 599000 \$ pour une durée de 12 mois à la Caisse Desjardins

Attendu que la Ville a procédé à l'adoption d'un règlement d'emprunt #763-2008 autorisant l'emprunt d'une somme de 604 210 \$ permettant de financer le déficit accumulé au 31 décembre 2005 et 2006 ;

Attendu que Les Services financiers des institutions locales (SFIL), une filiale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui offraient aux municipalités un service de prêts à court terme, a décidé de réorienter ses activités et de dissoudre le Fonds commun de placement et par conséquent, de réclamer tous les prêts ;

Attendu que la demande de financement vise à pourvoir au remboursement d'un billet à escompte de Les Services financiers des institutions locales (SFIL), échéant le 23 août 2012, mais réclamé au plus tard le 30 mars 2012 ;

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Bruno Latreille
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil autorise la trésorière, Madame Johanne Hébert, à effectuer un financement à court terme d'un montant de 599 000 \$, pour une durée n'excédant pas 12 mois, avec la Caisse Desjardins afin de rembourser le billet à escompte de Les Services financiers des institutions locales (SFIL).

Que le conseil municipal autorise le maire, monsieur Stéphane Gendron et la trésorière, madame Johanne Hébert à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, tous les documents relatifs à ce financement.

Adopté

Mandater le Ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)

Attendu que la Ville doit procéder au financement des règlements d'emprunt relatifs à la réalisation de travaux PRÉCO ;

Attendu que les règlements visés par ce financement sont les suivants :

#795-2010 : décrétant une dépense de 407 525 \$ et un emprunt de 407 525 \$ pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout ainsi que de voirie sur la rue Prince (entre Bouchette et Lake) dans le cadre du programme PRÉCO ;

#796-2010 : décrétant une dépense de 475 880 \$ et un emprunt de 475 880 \$ pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout ainsi que de voirie sur la rue Prince (entre Dalhousie et Bouchette) dans le cadre du programme PRÉCO;

#797-2010 : décrétant une dépense de 299 535 \$ et un emprunt de 299 535 \$ pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout ainsi que de voirie sur la rue West (entre Lake et Cul-de-Sac) dans le cadre du programme PRÉCO ;

#798-2010 : décrétant une dépense de 204 945 \$ et un emprunt de 204 945 \$ pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout ainsi que de voirie sur la rue Girard (entre West et Cul-de-Sac) dans le cadre du programme PRÉCO ;

#799-2010 : décrétant une dépense de 141 885 \$ et un emprunt de 141 885 \$ pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout ainsi que de voirie sur la rue Saumier (entre West et Cul-de-Sac) dans le cadre du programme PRÉCO ;

#800-2010 : décrétant une dépense de 295 960 \$ et un emprunt de 295 960 \$ pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et de voirie sur la rue Dalhousie (entre Wellington & Prince) dans le cadre du programme PRÉCO ;

#801-2010 : décrétant une dépense de 460 758 \$ et un emprunt de 460 758 \$ pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout ainsi que de voirie sur la rue Poirier (entre Lake & Bouchette) dans le cadre du programme PRÉCO ;

#802-2010 : décrétant une dépense de 468 220 \$ et un emprunt de 468 220 \$ pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable, d'égout et de voirie sur la rue Wellington (entre Dalhousie et François-Cleyn) dans le cadre du programme PRÉCO ;

#803-2010 : décrétant une dépense de 97 150 \$ et un emprunt de 97 150 \$ pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et de voirie sur la rue Pigeon (entre Centre et Henderson) dans le cadre du programme PRÉCO ;

#807-2010 : Décrétant une dépense de 350 000 \$ et un emprunt de 350 000 \$ pour la réalisation du prolongement des infrastructures d'égout pluvial, d'égout domestique, d'aqueduc, de voirie et d'éclairage sur la rue des Anciens Combattants.

Attendu que la Ville de Huntingdon désire se prévaloir des dispositions de l'article 555 de la *Loi sur les cités et villes*;

12-03-26-2864

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil mandate le Ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la *Loi sur les cités et villes* pour et au nom de la Ville de Huntingdon.

Adopté

Avis de motion – Règlement décrétant une dépense de 400 000 \$ et un emprunt de 400 000 \$ pour les travaux de réhabilitation environnementale dans une partie d'un bâtiment industriel situé au 142, Route 202 à Huntingdon

Avis de motion est donné par monsieur le maire Stéphane Gendron selon lequel un règlement décrétant une dépense de 400 000 \$ et un emprunt de 400 000 \$ pour les travaux de réhabilitation environnementale dans une partie d'un bâtiment industriel situé au 142, Route 202 à Huntingdon sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Nominations des membres du conseil

12-03-26-2865

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par la conseillère Nadia Debbabi
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil municipal nomme le conseiller Bruno Latreille représentant de la Ville de Huntingdon au sein du conseil d'administration du Marché Fermier du comté de Huntingdon afin de remplacer la conseillère Nadia Debbabi.

Adopté

12-03-26-2866

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par la conseillère Nadia Debbabi
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil municipal nomme le maire Stéphane Gendron représentant de la Ville de Huntingdon au Conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif ayant pour mandat la publication d'un journal communautaire.

Adopté

12-03-26-2867

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron
Appuyé par la conseillère Nadia Debbabi
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil municipal nomme le conseiller Ronald Critchley successeur de Monsieur Stéphane Gendron au poste de représentant de la Ville de Huntingdon au sein du conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif ayant pour mandat la publication d'un journal communautaire.

Adopté

12-03-26-2868

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine
Appuyé par le maire Stéphane Gendron
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil municipal nomme la conseillère Nadia Debbabi responsable des activités relatives au concours Villes Fleuries.

Adopté

12-03-26-2869

**Il est proposé par le conseiller Bruno Latreille
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil municipal nomme la conseillère Nadia Debbabi représentante de la Ville de Huntingdon au Comité du Jardin communautaire de la Ville.

Adopté

12-03-26-2870

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil municipal nomme la conseillère Nadia Debbabi représentante de la Ville de Huntingdon au Comité du Skate-Park

Adopté

À la demande de la conseillère Nadia Debbabi, le maire suspend la séance à 20h10 pour discuter à huis clos du point suivant. La séance reprend à 20h40.

Embauche – emploi (travaux publics et immeubles industriels)

Attendu que la Ville de Huntingdon est propriétaire de trois (3) immeubles industriels locatifs qui nécessitent un entretien général et une maintenance en fonction des besoins;

Attendu que le département des travaux publics requiert du personnel afin d'exécuter différentes tâches de chauffeur-manœuvre;

Attendu les discussions intervenues entre la Ville de Huntingdon et le Syndicat;

12-03-26-2871

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Bruno Latreille
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil municipal autorise le maire, monsieur Stéphane Gendron et la directrice générale, madame Johanne Hébert à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, la lettre d'entente n° 2012-01 relative à la création d'un poste temporaire de chauffeur-manœuvre pour une durée de deux (2) ans.

Adopté

Période de questions du public

Aucun sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 47.

Stéphane Gendron, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière